

OFFRE DE POSTE À TEMPS COMPLET
CDI • H/F

CONSEILLER/E EN RÉNOVATION ENERGETIQUE HABITAT COLLECTIF

AOÛT 2023

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Depuis sa création en 2012 par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, la Ville de Marseille, l'ADEME et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ALEC Métropole Marseillaise œuvre au développement des conditions favorables à la transition énergétique sur le sud de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Positionnée à la croisée des enjeux énergie (maîtrise et production), habitat, patrimoine et territoire, l'ALEC assure des missions auprès des particuliers, des professionnels et des collectivités afin de leur apporter expertise, méthodologie et outils facilitant la conduite de leurs projets : rénovation énergétique de l'habitat, réhabilitation des copropriétés, politique énergétique communale, préservation du patrimoine public, production d'énergie renouvelable, etc. L'exercice de ces missions est réalisé en dehors du champ concurrentiel, de manière neutre et impartiale.

CONTEXTE

Dans ce cadre, l'ALEC est notamment l'une des opératrices du Service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) de la Métropole Aix-Marseille-Provence, plus connu sous le nom national France Rénov'. Elle porte ainsi une activité d'accompagnement gratuit et d'animation à destination des propriétaires de logements individuels ou collectifs privés, qu'elle co-anime avec le CPIE du Pays d'Aix.

MISSIONS

En concertation avec les autres conseillers France Rénov' dédiés à l'habitat collectif (copropriétés) et sous la responsabilité du Directeur adjoint, vous aurez pour missions :

1. L'accompagnement des particuliers en logements collectifs :
 - a. Informer et sensibiliser les copropriétaires et les syndicats sur la maîtrise de l'énergie, les techniques de rénovation, les énergies renouvelables et les dispositifs financiers correspondants : par téléphone, par mail, sur rendez-vous à Marseille, Aubagne, La Ciotat ou Septèmes-les-Vallons, lors de visites en copropriété ou lors d'évènements.

- b. Délivrer des conseils techniques et financiers pour accompagner les projets de rénovation performante tout au long de leur parcours.
 - c. Orienter les copropriétaires et les syndicats vers les professionnels référencés à l'ALEC (bureaux d'études, AMO, maîtres d'œuvre, etc.) et adaptés à leurs besoins ou vers les organismes ressources.
 - d. Assurer une veille technique, réglementaire et financière régulière sur la rénovation énergétique et les énergies renouvelables.
2. L'animation territoriale, en lien avec la chargée de communication :
 - a. Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions locales de sensibilisation (stands, visites de sites exemplaires, ateliers, etc.).
 - b. Participer à la communication interne et externe.
3. Le suivi d'activité :
 - a. Assurer le suivi, le reporting et le bilan de votre activité.
 - b. Utiliser et optimiser les outils et process d'accompagnement de l'ALEC.
4. La participation au réseau France Rénov'.
5. La participation à la vie de l'association et de l'équipe.

PROFIL RECHERCHE

- Formation BAC + 2 minimum, ou équivalent via expérience, avec une spécialisation en thermique du bâtiment.
- Expérience d'au moins 1 an dans un ou plusieurs domaines de compétence détaillés dans cette fiche.
- Intérêt pour les enjeux et problématiques liés au développement durable, à l'énergie et à l'habitat.
- Excellente connaissance du cadre technique, réglementaire et financier associé à la rénovation énergétique en copropriété, à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables.
- Appétence pour l'animation, les interventions en public et la pédagogie.
- Bonne maîtrise des outils bureautiques classiques et numériques de manière générale.
- Grande rigueur (reporting, organisation du travail, qualités rédactionnelles, respect des délais, etc.) et intégrité indispensables.
- Autonomie, travail en équipe et esprit d'initiative.

LIEU ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste à temps complet en Contrat à Durée Indéterminée (CDI)
- Base de 35h/semaine, organisation du travail du lundi au vendredi.
- Télétravail possible jusqu'à 3 jours/semaine.
- Tickets restaurant pris en charge à 53%, transports en commun pris en charge à 50%, prime de congés et mutuelle santé prise en charge à 70%.
- Rémunération de 25 000 € à 27 000 € bruts/an selon profil.
- Intéressement pouvant atteindre 2 000 €/an.
- Poste basé à Marseille, dans les locaux de l'ALEC Métropole Marseillaise.
- Déplacements réguliers sur la Métropole Aix-Marseille-Provence et occasionnels en région / en France.
- Travail occasionnel les soirs et week-ends.



- Permis B obligatoire.

Date de prise de fonction : octobre 2023

Candidature comprenant lettre de motivation, curriculum vitae et prétentions salariales sont à adresser par mail à direction@alecmm.fr à l'attention de Monsieur le Président.

